



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E78712

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/02/2008  
Forme juridique : EURL  
Capital : DEPUIS LE 21/03/2023  
8 000

Raison sociale : BARBIER & PYOT

218 CHE DE LA BAGATELLE  
LDT CHAMP ROUX  
38380 SAINT-LAURENT-DU-PONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GRENOBLE 502518954

Téléphone : 04 76 55 41 90  
Portable : 06 82 78 50 54

Fax :

Siret : 502 518 954 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 81 12011

Site Internet : www.barbierypyot-toiture-isere.com  
E-mail : barbierypyot@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
AVIVA 75255386

Responsabilité légale :  
PYOT OLIVIER ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Assurance Responsabilité Civile :  
AVIVA 75255386

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/06/2020
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	27/06/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/06/2020
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	16/06/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.